

LA DÉPÊCHE DES CÔTEAUX CALCAIRES ENTRE LES BOUCHAUDS ET MARSAC



Préambule...

Le dernier Comité de Pilotage du site Natura 2000 des Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac s'est tenu le 24 mars 2009. Il a permis notamment de valider la charte Natura 2000.

La mission d'animation du site, démarrée en septembre 2003, se poursuit... Ce 6^{ème} numéro de la Dépêche des Coteaux calcaires dresse un bilan des actions menées en 2009 et présente celles à venir.

Retour sur 2009

➤ NOUVEAU ➤ La Charte Natura 2000

Objectifs de la charte

La charte Natura 2000 est un outil d'adhésion aux objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB. Sur le site des « Côteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac », les objectifs visent le maintien quantitatif et qualitatif des habitats naturels, le respect de la tranquillité du site, l'information des usagers et des pratiquants d'activités.

Contenu et signataires

La charte Natura 2000 contient des engagements de gestion courante et durable des milieux et renvoie à des pratiques de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces, n'entraînant pas de surcoût pour le contractant. **Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site peut adhérer à la charte Natura 2000. L'adhérent s'engage sur une durée de 5 ans.**

Contreparties et conditions

L'adhésion à la charte Natura 2000 n'implique pas le versement d'une compensation financière, mais elle ouvre droit au bénéfice de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Elle permet également d'accéder à certaines aides publiques et des avantages fiscaux, notamment en matière forestière. La signature d'une charte peut s'accompagner d'un contrat rémunéré.



➤ NOUVEAU ➤ La mise à jour du DOCOB

Réalisé en 2003, le Document d'Objectifs nécessitait une mise à jour. Celle-ci s'est concrétisée par :

- l'intégration de la charte Natura 2000 dans le document ;
- l'actualisation des fiches actions, de manière à les rendre cohérentes avec les nouvelles circulaires (DGFAR/SDEA/C2007-5053 du 5 octobre 2007 et DGFAR/SDER/C2007-5068 du 21 novembre 2007) ;
- la mise à jour des cartographies du DOCOB tenant compte des évolutions récentes (modifications de l'occupation du sol, acquisition du sanctuaire des Bouchauds par le Conseil Général, ...) ;
- l'élaboration de tableaux de suivis des actions du DOCOB ;
- le calage du site Natura 2000 sur des limites cohérentes et visibles (limites parcellaires, chemin, limites de végétation, ...), à partir des photographies aériennes.

Ça continue...

- Le CREN du Poitou-Charentes poursuit l'entretien des parcelles de pelouses dont il est propriétaire sur le secteur de Bois-Redon à Génac.
- La recherche de propriétaires ou ayant-droits intéressés par la mise en place de contrats Natura 2000 ou la signature d'une Charte Natura 2000 sur ses parcelles se poursuit.
- Les sorties « découverte du patrimoine naturel » sont toujours un succès auprès des scolaires. En 2009, 3 journées ont ainsi été organisées en partenariat avec Charente Nature, en faveur des élèves des communes de Génac et de Saint-Cybardeaux. D'autres sorties sont prévues en 2010 ; le grand public et les élus pourront aussi bénéficier de journées découverte.

A VENIR en 2010

- Suivi floristique des pelouses des coteaux calcaires
- Inventaire des insectes de la tourbière de « Champ sauvage »
- Edition d'une plaquette de valorisation du patrimoine naturel du site Natura 2000
- Sorties découvertes
- Proposition d'extension du périmètre du site Natura 2000 (validé en COPIL)
- Mise en conformité du DOCOB avec le nouveau format régional

Zoom sur le contrat du CREN



En 2005, le CREN de Poitou-Charentes a signé un contrat Natura 2000 pour l'entretien de ses parcelles de pelouses sur la commune de Génac (3,6 ha sur le secteur de Bois Redon).

Depuis, il y mène chaque année des actions de fauche et de débroussaillage.

Cela permet :

→ Le maintien des habitats naturels dans un bon état de conservation - pelouses particulièrement riches en orchidées et en insectes.

→ L'existence d'un support pédagogique pour les sorties de découverte.

→ L'insertion sociale en faisant appel à Inser'R pour les travaux de fauche.





EN 2010, VENEZ DÉCOUVRIR UN PATRIMOINE NATUREL D'EXCEPTION

Visite guidée du site Natura 2000 à la découverte de son patrimoine naturel

Le dimanche 25 avril 2010 (matin)

Deux circuits vous sont proposés :

- **Un circuit dédié aux familles** (boucle de 4 km) – Rendez-vous 9 h, Ferme des Bouchauds (Commune de Saint-Cybardeaux)
- **Un circuit dédié aux randonneurs** (boucle de 12 km) – Rendez-vous 8 h 30, en bas du théâtre gallo-romain des Bouchauds (Commune de Saint-Cybardeaux)

Tarif : Gratuit

Information et réservation : Charente Nature – Marie-Emmanuelle HALOUISS

Tél. 05 45 91 89 70



Un patrimoine naturel préservé, c'est l'affaire de tous... Vos moyens d'agir

Le site Natura 2000 des coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac, est marqué d'un patrimoine remarquable, façonné par l'homme depuis l'époque gallo-romaine. La richesse de ses paysages, de sa flore et de sa faune est fragile ; sans l'attention du plus grand nombre, son avenir est incertain. Vous avez la possibilité d'agir....

Les modalités d'action en faveur de la préservation de ce patrimoine naturel remarquable ont été réfléchies et concertées lors de l'élaboration du Document d'objectifs du site Natura 2000. Celles-ci sont aujourd'hui réunies dans deux grands types d'outils qui vous sont proposés et que vous avez l'opportunité d'utiliser :

CONTRAT NATURA 2000

- **Contenu :** engagements de gestion et de restauration des milieux
- **Types :** en fonction des milieux, contrats Natura 2000 forestiers, agricoles, ou ni agricoles ni forestiers
- **Exonération de la taxe sur le foncier non bâti et compensation financière**

CHARTRE NATURA 2000

- **Contenu :** engagements et recommandations de gestion courante, n'engendrant pas de surcoût pour le contractant
- **Composée de fiches** milieux et/ou de fiches activités, adaptées à chaque cas
- **Exonération de la taxe sur le foncier non bâti**

Contacts

Pour toute information complémentaire :

Atelier BKM – 8 Place Amédée Larrieu – 33000 BORDEAUX - Magali SCHOUVERT
au 05 56 24 20 94 - contact@atelierbkm.com

DIREN Poitou-Charentes – 14 Boulevard Chasseigne
– BP80955 – 86038 POITIERS CEDEX
Yann ROLLAND au 05 49 50 85 07

Les documents à votre disposition sur simple demande

- ♦ La Dépêche des Coteaux calcaires (n°1 à 5)
- ♦ Plaquette d'information sur la pratique des loisirs motorisés
- ♦ Le DOCOB (consultable en mairie)
- ♦ Bientôt : la plaquette de valorisation du patrimoine naturel du site Natura 2000

Glossaire

DOCOB : Document d'Objectifs Natura 2000
CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels
SFO : Société Française d'Orchidophilie

